

UN APPEL DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Non à la réforme constitutionnelle !

Au début de l'année 2011, le président de la République a annoncé son intention de réformer la Constitution. Il s'agit d'y introduire l'obligation « d'équilibre des finances publiques », c'est-à-dire l'instauration permanente de la rigueur au nom de la réduction des déficits publics. Cette réforme s'inscrit dans le « pacte de compétitivité » que Sarkozy et Merkel veulent faire adopter par l'Union européenne. Si elle était adoptée, cette réforme de la Constitution marquerait :

— un nouveau pas dans la subordination à l'Union européenne, donc aux exigences du capital financier ;

— la remise en cause du peu de souveraineté (du Parlement et de la nation) subsistant après les coups déjà portés par les institutions de la Ve République et de l'Union européenne ;

— la remise en cause de la possibilité pour les organisations syndicales de négocier sur la base des revendications des salariés, qui pourrait être décrétées « anticonstitutionnelles ».

● Déjà, depuis l'adoption du traité de Maastricht (1992), en application des décisions de l'Union européenne, tous les gouvernements successifs ont organisé toutes les destructions : services publics, désindustrialisation, démantèlement de l'agriculture, déreglementation des droits du travail. Tous les budgets, à tous les niveaux, de l'Etat aux communes, se sont vu opposer les critères de Maastricht. Le principe de la « concurrence libre et non faussée » a imposé les privatisations.

● Demain, si cette réforme de la Constitution était adoptée, un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, serait « contraint » — sous peine de non-respect de la Constitution — d'appliquer toutes ces exigences dictatoriales de l'Union européenne. Ce serait une nouvelle arme pour le Medef dans son offensive pour la destruction de tous les droits collectifs des travailleurs.

● Demain, la Constitution pourrait ainsi être opposée aux droits des organisations syndicales à représenter les intérêts de la classe ouvrière et à négocier sur la base de ses revendications. Ce serait donc une atteinte d'une gravité exceptionnelle contre la démocratie.

Pour être adopté, ce projet de « réforme » doit recueillir 60 % des suffrages au Parlement, ce qui impliquerait qu'une partie au moins des parlementaires « de gauche » y apportent leur suffrage.

Que feront-ils ?

Lors de la conférence qu'ils ont tenue à Athènes, le 4 mars, les dirigeants du Parti socialiste européen ont dénoncé la volonté des « conservateurs européens » de vouloir « institutionnaliser l'austérité et remettre en cause les modèles sociaux et nos systèmes de protection sociale » (...).

Le Parti socialiste français, présent à Athènes, devrait logiquement s'opposer à l'institutionnalisation de la rigueur et veiller à ce qu'aucun de ses parlementaires ne vote en faveur de la réforme proposée par Sarkozy.

Dans le même temps, cette déclaration du Parti socialiste européen se réclame « des principes fondateurs de l'Union européenne », c'est-à-dire des traités de Maastricht et Lisbonne, qui imposent la stricte limitation des déficits publics, la concurrence libre et non faussée (par conséquent, la privatisation et le démantèlement des régimes de protection sociale).

(...) Quant au Parti socialiste français, il vient, par la bouche de Martine Aubry, en réponse à une question sur le « retour aux déficits publics

et aux 3 % en 2013 », de se prononcer pour « remettre en ordre les finances publiques » dans le cadre de l'Europe et de Maastricht.

Refuser l'institutionnalisation de la rigueur, c'est refuser de s'inscrire dans la politique de résorption des déficits publics, c'est refuser de mettre en œuvre ou d'accompagner les plans d'austérité contre les travailleurs et les peuples.

Depuis sa fondation, le Parti ouvrier indépendant se prononce :

— pour l'abrogation des institutions antidémocratiques de la Ve République, pour la rupture avec l'Union européenne ;

— pour une Assemblée constituante permettant au peuple de jeter lui-même les bases d'une authentique démocratie ;

— une démocratie qui refuserait de se soumettre aux exigences destructrices du système de la propriété privée des moyens de production et procéderait aux nationalisations indispensables à la réorganisation de la production et à la défense vitale de l'emploi.

Le POI ne fait pas de l'accord avec ses positions un préalable à l'unité.

C'est pourquoi, le Parti ouvrier indépendant s'adresse à tous les travailleurs, aux militants de toutes tendances du mouvement ouvrier et démocratique, aux élus, aux démocrates, aux partisans de la République, aux jeunes.

Le Parti ouvrier indépendant propose à tous de se regrouper et de s'organiser en signant et en faisant signer l'appel suivant, pour créer les conditions d'une mobilisation de masse dans l'unité la plus large, afin d'exiger publiquement le retrait de ce projet de réforme constitutionnelle.

Appel contre le projet de réforme constitutionnelle sur les déficits publics

La défense de la démocratie exige de dire NON au projet de réforme constitutionnelle de Sarkozy, qui veut inscrire dans la Constitution le respect des équilibres budgétaires, c'est-à-dire l'instauration permanente de la rigueur.

La défense de la démocratie exige que, sous aucune forme, les besoins du peuple et les conquêtes sociales collectives des travailleurs ne soient soumis aux politiques de réduction des déficits publics dictées et imposées par l'Union européenne.

La défense de la démocratie exige que les organisations syndicales puissent librement défendre les revendications des travailleurs.

“Pacte de compétitivité” européen : quand la CES défend les souverainetés nationales...

La prétendue Confédération européenne des syndicats réclame surtout une « association » des syndicats aux plans de rigueur. Les auteurs du « pacte de compétitivité » approuvent.

Yan Legoff

Dans l'éditorial du numéro de février 2011 de la Newsletter de la Confédération européenne des syndicats (CES), son secrétaire général, John Monks, condamne « les discussions sur la gouvernance économique européenne et le pacte de compétitivité » et affirme : « La gouvernance économique européenne n'est pas un thème vraiment nouveau, mais les récentes déclarations de Mme Merkel et de M. Sarkozy lui ont donné une orientation à laquelle la CES ne peut que s'opposer. »

Et John Monks d'insister : « Cette gouvernance de l'austérité soulève un certain nombre d'inquiétudes, car l'action de la Commission porte ici sur les choix de politiques économiques et sociales nationales. »

Il ajoute : « La gouvernance économique proposée n'est pas le type de gouvernance économique que nous voulons », car, dit-il notamment, elle « a été

mise en place trop rapidement. Très peu d'acteurs extérieurs ont été associés aux discussions. »

On comprend ainsi le point de vue ici exprimé par la CES : en prenant plus de temps et en associant la CES et les organisations syndicales, la « gouvernance économique » pourrait devenir acceptable.

C'est pourquoi, nulle part, dans cette Newsletter de la CES, n'est affirmée l'exigence du retrait de chacun et de tous les plans meurtriers mis au point dans chaque pays d'Europe contre la classe ouvrière. En particulier en Espagne, un tel pacte, appelé « accord social et économique », a été conclu début février entre le gouvernement « socialiste » et les directions des centrales ouvrières, qui augmente à 67 ans l'âge de départ à la retraite et qui organise, avec le financement des cotisations de Sécurité sociale, les plans de licenciements (lire notre précédent numéro).

Ce type de pacte deviendrait-il acceptable dès lors qu'il n'aurait pas été « imposé » par la Com-

mission européenne, mais « négocié » au plan national ?

Tout cela pour aboutir à la conclusion de John Monks : « Nous voulons des négociations sur ces questions et pas simplement recevoir des diktats des dirigeants européens. »

Les auteurs du « pacte de compétitivité » européen et la CES n'ont pas des points de vue si éloignés. Ainsi, Wolfgang Schäuble, ministre des Finances de la chancelière allemande Angela Merkel déclare : « Le pacte de compétitivité, ce sont des propositions, pas un diktat (...). Le pacte qui vient d'être signé en Espagne va dans cette direction » (1).

Pour un peu, Schäuble, Merkel, Sarkozy et le Premier ministre espagnol, Zapatero, pourraient presque participer à « l'euro-manifestation » appelée par la CES, à Budapest, le 9 avril prochain !

(1) Interview donnée à La Tribune, 14 février 2011.

ÉDITORIAL

Changer de mains ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Sans doute avaient-ils senti le souffle de la révolte qui gronde dans chacun de leurs pays, ces dirigeants des Partis socialistes de l'Union européenne réunis à Athènes ce 4 mars. La déclaration qu'ils y ont adoptée dénonce la volonté des gouvernements de droite « d'institutionnaliser l'austérité, de diluer nos modèles sociaux et nos systèmes de protection sociale », et celle de la Commission européenne d'imposer « le renforcement des mesures d'austérité », d'intervenir « dans le cadre de la négociation collective pour abaisser les salaires et réduire l'emploi », et de « remettre en cause la souveraineté des Etats membres et menacer le droit à la négociation collective ».

Mais quelle conclusion en tirent-ils ? « L'Europe est dans les mauvaises mains. » Suffirait-il de changer de mains, de passer de la droite à la gauche pour que l'Europe se charge d'un autre contenu ? Les dirigeants du Parti socialiste européen appellent « à utiliser l'Union européenne et ce pour quoi elle a été constituée » et à respecter « les principes sur lesquels elle a été fondée ». On en reste ébahi ! Les principes sur lesquels l'Union européenne a été fondée ? Ils sont consignés dans le traité de Maastricht : concurrence libre et non faussée (qui conduit aux privatisations et au démantèlement de la protection sociale), obligation « d'équilibre des dépenses publiques » (les critères de 3 % et de 60 %, et les politiques de rigueur qui en découlent). Changer de mains ? En Grèce, les mains « socialistes » de Papandréou ont façonné le plan destructeur dicté par l'Union européenne et le Fonds monétaire international, dressant contre lui neuf grèves générales. En Espagne, des mains « socialistes » de Zapatero est sorti un « pacte social » liant les syndicats au recul de l'âge de départ en retraite !

Et en France ? Le Monde (3 mars) interroge Martine Aubry à propos de l'école : « Vous ne direz pas : la droite a supprimé 100 000 postes, nous les rétablirons ? » Réponse : « Nous créerons des postes là où les besoins existent. » Autre question : « Allez-vous ramener les déficits publics à 3 % en 2013 ? » Réponse : « Il faut remettre en ordre les finances publiques (...), aider les pays lourdement endettés (...) en leur permettant d'accéder à des taux d'intérêt plus favorables et si nécessaire à étaler le remboursement », et « éviter (...) des plans d'austérité brutaux ». Bref : plus souple, plus étalée, moins brutale... mais toujours la même politique qui renfloue les spéculateurs et porte des coups meurtriers aux travailleurs et aux peuples ! Et cela dans tous les domaines : le logement (« chaque programme de plus de 15 logements devra réunir un tiers de privé, un tiers d'accession sociale et un tiers de social ») comme l'école (« longtemps nous avons cru que l'école de Jules Ferry avec les mêmes enseignants, les mêmes programmes, les mêmes moyens pour tous les élèves garantirait le succès de tous. Ce n'est pas le cas »), etc.

Alors, suffit-il de changer de mains ? Non ! Dans le cadre de l'Union européenne — de son pacte de stabilité de 1992 ou, plus encore, de son pacte de compétitivité de 2011 —, changer de mains, ce n'est pas changer de politique.

C'est de rupture qu'il doit s'agir, avec l'Union européenne et la Ve République. C'est de convocation d'Assemblée constituante souveraine qu'il doit s'agir pour permettre au peuple de jeter lui-même les bases d'une authentique démocratie. Les bavardages sur les changements de mains et l'alternance ne font qu'alimenter les sondages dont font grand usage, ces jours-ci, certains médias.